

COMMUNIQUE DE PRESSE

Albi, le 26 juin 2025

LE PROFESSEUR SCHMITT ÉLU MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

La Fondation a l'immense plaisir d'annoncer que le Professeur SCHMITT, membre de son Conseil d'Administration, a été **élu membre correspondant de l'Académie Nationale de Médecine** ce mardi 17 juin 2025.

Ancien chef du service de psychiatrie du CHU de Toulouse et président de la Commission Médicale d'Établissement du même CHU, le Professeur SCHMITT a marqué la médecine régionale et nationale par son engagement constant en faveur de la psychiatrie, son ouverture aux autres disciplines médicales et son action à la présidence de la Conférence Régionale des Soins et de l'Autonomie de l'Occitanie (CRSA). Cette élection vient couronner un parcours scientifique d'exception, guidé par l'éthique, la rigueur et l'humanisme.

Cette reconnaissance par ses pairs témoigne de la qualité de ses travaux, de son influence dans le monde médical et de son engagement au service de la santé publique.

La Fondation se réjouit de cette distinction prestigieuse qui honore l'un de ses administrateurs, également animateur d'un séminaire de pratique clinique à la Fondation. Elle lui adresse ses plus chaleureuses félicitations.

À propos de l'Académie Nationale de Médecine

Fondée en 1820, l'Académie Nationale de Médecine est une institution de référence dans le domaine de la santé. Elle conseille les pouvoirs publics sur des questions médicales, biologiques et de santé publique. Les membres correspondants sont élus par l'Académie au terme d'un processus sélectif rigoureux, en reconnaissance de leurs contributions significatives à la médecine ou à la recherche biomédicale. Ils participent activement aux travaux de l'institution sans y siéger de façon permanente.